

L'experience de gestion et d'organization du Mouvement d'Economie Solidaire au Bresil











Présentation

Economie Solidaire

L'Economie Solidaire est fruit de l'organisation des ouvrières et ouvriers dans la construction de nouvelles pratiques économiques et sociales fondées sur des relations de colaboration solidaire, et inspirées par des valeurs culturelles où les hommes et les femmes sont les sujets et le but de toute activité économique, au lieu de l'accumulation privée de la richesse en général et du capital en particulier.

Ces nouvelles pratiques de production et de consommation favorisent le travail collectif, l'autogestion, la justice sociale, le soin avec l'environnement et la responsabilité avec les futures générations.

Le mouvement d'Economie Solidaire a grandi de façon très rapide, non seulement au Brésil, mais également dans d'autres pays. Sa croissance se doit à de nombreux facteurs dont quelquesuns méritent d'être soulignés.

- 1. La résistance des travailleurs et des travailleuses à l'exclusion croissante, au chômage urbain et à l'abandon des régions rurales découlant de l'expansion agressive d'une mondialisation qui transforme un nombre de plus en plus grand de personnes en quelque chose d'inutile pour la machine de production et de consommation. Cette résistance se manifeste tout d'abord par une lutte pour la survie, par la formation d'un marché informel croissant où surgissent des initiatives d'économie populaire telles que les camelots, les gardiens de voitures, les ambulants, et tant d'autres entreprises normalement tournées vers la reproduction de la vie, et ayant un caractère individuel ou familial, Le regroupement et l'articulation des ces acteurs fait que cette résistance finit par se manifester sous la forme d'initiatives associatives et solidaires dirigées également vers la reproduction de la vie, mais qui, en outre, renvoient à des alternatives structurelles d'organisation de l'économie, basées sur des valeurs comme la vie et la solidarité et non plus sur le profit et l'accumulation démesurée. Il s'agit de l'Economie Solidaire qui se construit et grandit très rapidement.
- 2. Dans notre pays, la croissance de l'Economie solidaire en tant que **mouvement** a dépassé la phase d'initiatives isolées et indépendantes, et s'achemine vers une articulation, une configuration de réseaux et de luttes communes et a réalisé un bond considérable, à partir des Forums sociaux mondiaux, espaces privilégiés où divers acteurs, entités, initiatives et entreprises ont pu construire une intégration qui a débouché sur une demande

adressée au nouvellement élu Président Lula, concernant la création d'un Secrétariat national d'Economie solidaire. Simultanément à la création de ce Secrétariat, a été constitué, à l'occasion de la III Réunion plénière nationale d'Economie solidaire, le Forum brésilien d'Économie solidaire, qui représente ce mouvement au Brésil. Ces deux instances, ajoutées au Forum Social Mondial, ont permis que l'Economie Solidaire au Brésil connaisse une croissance et une structuration considérables.

Le Forum Brésilien de l'Economie Solidaire

Créé en Juin 2003, à l'occasion de la II Réunion plénière brésilienne d'Economie solidaire, le Forum brésilien d'Économie solidaire (FBES), est aujourd'hui l'instance nationale de congrégation, d'articulation, de débats, d'élaboration de stratégies et de mobilisation du mouvement d'Economie solidaire au Brésil. Le FBES représente, également, le mouvement d'Economie solidaire auprès du pouvoir public (auprès des sphères fédérale, des Etats de la Fédération et des municipalités, par le biais de la Coordination nationale et des Forums des Etats et des municipalités), et auprès des entités, des réseaux et des organismes nationaux et internationaux.

Pour guider les actions du Forum brésilien, existent, en un processus permanent de construction, la Charte de principes de l'Economie solidaire et la Plate-forme de l'Economie solidaire. Tandis que la Charte de Principes fournit des éléments de base au mouvement, la Plate-forme indique les cibles principales à être atteintes, et sert également de document aidant l'activité d'interlocution auprès du Secrétariat national de l'Economie Solidaire (SENAES/MTE) et auprès d'autres instances du pouvoir public. La Plate-forme de l'Economie Solidaire a été intégralement adoptée par la SENAES dans son plan pluriannuel d'action.

Les axes d'action du FBES (détaillés dans la Plate-forme) sont au nombre de sept :

- 1) Organisation sociale du mouvement d'Economie solidaire;
- 2) Réseaux de production, de commercialisation et de consommation ;
- 3) Finances solidaires;
- 4) Cadre légal;
- 5) Education;
- 6) Communication;
- 7) Démocratisation de la connaissance et de la technologie.

Acteurs de l'Economie Solidaire

Le FBES est structuré de façon à assurer l'articulation entre trois segments du mouvement d'Économie Solidaire : entreprises solidaires, entités de conseil et de promotion, et gestionnaires publics.

On appelle **entreprises solidaires**, les diverses formes concrètes de manifestation de l'Economie Solidaire qui sont d'une richesse et d'une diversité considérables. Les entreprises solidaires sont les principaux protagonistes et le public-cible du mouvement, et forment la majorité de la représentation dans toutes les instances de décision du **FBES**.

Il est utile de citer ici quelques formes de manifestation de l'Economie solidaire, pour appréhender la grandeur et l'hétérogénéité du segment des entreprises solidaires : coopératives (de production, de services, de consommation, de commercialisation et de crédit solidaire) ; associations populaires, groupes informels de production ou de services ; entreprises redressées par l'autogestion (anciennes entreprises capitalistes en faillite récupérées par les travailleurs) ; fonds solidaires et rotatifs de crédit (organisés sous diverses formes juridiques et également informelles) ; clubs et groupes d'échanges solidaires (avec ou sans usage de monnaie sociale, ou monnaie communautaire) ; réseaux

et articulations de commercialisation et de chaînes productives solidaires ; agences de tourisme solidaires, parmi d'autres. Les entreprises solidaires se caractérisent par le fait qu'elles se fondent sur les principes et les valeurs exprimées dans la Charte de Principes de l'Economie Solidaire, parmi lesquels se détachent l'exercice de l'autogestion dans leur organisation interne et le fait d'être suprafamiliaux mais dotés de la particularité d'avoir une nature d'activité économique.

Un autre segment du mouvement sont les **entités de conseil et de promotion**, qui s'organisent normalement sous la forme d'associations sans but lucratif (ONGs ou universités, incubateurs technologiques et groupes d'extension) et fournissent des services d'appui et de promotion aux entreprises solidaires, soit sous la forme d'actions de formation (aussi bien technique qu'économique et politique), soit sous la forme d'appui direct (en structure, en conseil, dans l'élaboration de projets et/ou offre de crédit) pour l'incubation et la promotion d'entreprises.

Le troisième segment du mouvement d'Economie solidaire brésilien est celui des **gestionnaires publics**, composé par des représentants de gouvernements municipaux et des Etats fédérés qui ont des programmes de gestion spécifiquement orientés vers l'Economie solidaire. Ce segment se fait représenter au niveau national, par un réseau de gestionnaires publics siégeant à la Coordination Nationale du FBES, comme un/une des entités/réseaux nationaux.





La experiencia de gestión y organización del Movimiento de Economía Solidaria en Brasil

Sommaire

Structure et mode de Fonctionnement du FBES

Coordination National et Coordination Exécutive - 07

Les Groupes de Travail - 07

Forums d'Economie solidaire des Etats fédérés - 08

Entités nationales dans la Coordination nationale - 08

Mouvement d'Economie solidaire : défis et stratégies

Capillarité et renforcement du Mouvement d'Economie solidaire - 09

Réseau de production, de commercialisation et de consommation - 11

Finances solidaires - 12

Cadre légal et politiques publiques de promotion de l'économie - 12

Communication - 13

Relations internationales - 14

Annexes

Charte des Principes de l'Economie Solidaire - 16

Plate-forme de l'Economie Solidaire - 19







Structure et mode de Fonctionnement du FBES

Pour assurer l'articulation entre les trois segments (entreprises solidaires, entités de conseil et gestionnaires publics), la structure du FBES est composée d'une Coordination Nationale, d'une Coordination Exécutive, d'un Secrétariat Exécutif National, des Forums d'Economie Solidaire dans les Etats de la Fédération, d'Entités et Réseaux Nationaux de Promotion, et des Groupes de Travail d'Economie solidaire, ci-dessous décris.

Coordination National et Coordination Exécutive

La principale instance de décision du FBES est la *Coordination Nationale*, formée par des représentants de chacune des 16 entités et réseaux nationaux de conseil, en plus de 3 représentants de chacun des 27 Etats du Brésil. De ces 3 représentants par Etat, 2 font partie du segment des entreprises solidaires et 1 est assesseur ou gestionnaire public. La Coordination Nationale regroupe donc 97 participants (27x 3+16), et se réunit 2 fois par an.

Pour la gestion politique quotidienne, l'articulation avec d'autres mouvements et le gouvernement fédéral, et l'accompagnement du secrétariat exécutif national, il y a une *Coordination Exécutive Nationale*, composée de 13 personnes, où 7 sont des représentants des entreprises d'économie solidaire (2 du nord, 2 du nord-est, et 1 représentant pour chacune des trois autres régions géographiques du pays); 5 sont des représentants des reseaux et des organisations pour la promotion le l'Economie Solidaire; et 1 est représentant du Réseau de gestionnaires de politiques publiques de l'économie solidaire. En conclusion, pour appuyer le travail du FBES, permettre la communication entre les instances et organiser les réunions et les événements, il existe également un *Secrétariat Exécutif*.

Les Groupes de Travail

Selon la demande et les actions du mouvement d'Economie solidaire, il peut devenir nécessaire de créer des Groupes de travail thématiques d'Economie solidaire, dont la nature est essentiellement technique et opérationnelle, composés par des membres de la Coordination Nationale, et des entités ou des spécialistes possédant des connaissances reconnues sur ce thème, en plus des personnes indiquées par le Secrétariat national d'Economie solidaire : il s'agit, donc, d'une instance mixte (gouvernement et société), de grande importance pour le FBES et pour la SENAES. Les groupes doivent soumettre le calendrier d'activités et le Rapport final à la Commission de suivi, en donnant également connaissance de ceux-ci à la Coordination nationale. Les GTs doivent approfondir les débats soulevés par la Coordination

Nationale de l'FBES et ou le SENAES, préparer des propositions d'actions et, éventuellement, contribuer à l'exécution des actions proposées.

Caractéristiques communes à tous les GTs:

- Le GT est un exercice d'interlocution entre l'accumulation de pratiques, les demandes et les propositions du mouvement auprès des instances gouvernementales responsables des politiques spécifiques de gouvernement, coordonnées par la SENAES pour l'acheminement des politiques. Cet exercice nous aidera à nous préparer pour que nous puissions, après la création du Conseil National, opérer les Chambres Sectorielles, ce qui signifiera l'institutionnalisation des GTs ;
- Le GT est un espace d'organisation, de systématisation et d'appropriation des pratiques du mouvement, en vue de la socialisation de son accumulation et pour le rendre visible devant le propre mouvement et devant le gouvernement. Recueillir les pratiques est l'une de ses taches. Pour ce faire, ses participants doivent provenir de ces pratiques ou être en relation avec celles-ci;
- Le GT est un service rendu au mouvement, pour systématiser les pratiques les plus avancées et les rendre à l'ensemble, en orientant les organisations collectives que se proposent de les pratiquer. Pour cela, ses participants doivent posséder des capacités de systématisation et une accumulation de connaissances sur les thèmes :
- Le GT est un espace d'articulation et de réflexion sur chaque thème, dont l'objectif est de permettre d'avancer par rapport aux propositions de politiques. Pour ce faire, ses participants doivent être disposés à organiser des propositions de politiques, à les négocier avec les forces du gouvernement ou de la société civile, et à animer les débats du mouvement.
- Pour l'année 2005/2006, les GTs devront préparer des éléments d'étude pour "alimenter" la mobilisation et les débats des Conférences Nationale des Etats.
- Les GTs doivent disposer, dans la mesure du possible, sans préjudice des attributions antérieures, de la participation des segments qui composent le FBES, et

pareillement, contenir une certaine distribution régionale de leurs participants.

• Il existe aujourd'hui huit (08) Groupes de travail thématiques en fonctionnement : Communication, Recensement géographique; Cadre juridique ; Politiques publiques ; Production, Commercialisation et consommation ; Relations internationales ; Finances solidaires ; et Formation.

Forums d'Economie solidaire des Etats fédérés

Au Brésil, les Forums d'Economie solidaire des Etats de la Fédération sont organisés dans 25 des 27 Etats existants. Les deux Etats restants possèdent des structures en passe de se transformer en Forums des Etats.

Les Forums des Etats assurent la capillarité et l'organicisme du mouvement d'Economie solidaire au Brésil et consistent en espaces d'articulation des trois segments (les entreprises, les entités de conseil et les gestionnaires publics) dont les formes de fonctionnement sont différentes selon les spécificités de chaque Etat. Certains Forums des Etats ont des niveaux très dissemblables d'organisation et de structure, qui varient selon les situations : depuis les Forums des Etats ou les Forums régionaux et municipaux sont déjà en cours de création, jusqu'aux Etats où le mouvement ne fait que donner leurs premiers pas par rapport à la coordination et la mobilisation. Normalement, les Forums des Etats disposent de l'appui des Entités de conseil dans les Etats, pour aider à leur infrastructure, rendre possible les réunions et permettre la communication dans l'Etat.

Les Forums des Etats sont responsables de l'organisation des événements d'Economie solidaire, et agissent, en plus auprès du pouvoir public des Etats et auprès d'autres mouvements de la société civile pour incorporer l'économie solidaire à ces espaces en tant que stratégie de développement local, et d'inclusion sociale.

En outre, les Forums des Etats sont des espaces privilégiés de débats, de conflits politiques (inhérents à tout mouvement) et de consultations sur des thèmes majeurs pour le mouvement : ils servent de repères dans le processus de construction de thèmes de références proposés pour les actions du Secrétariat national d'économie solidaire du Ministère du travail et de l'emploi (SENAES), pour les débats conceptuels, et pour des décisions, dans

le cadre du mouvement, portées à la Coordination nationale par l'intermédiaire de ses 3 représentants.

Pour finir, les Forums des Etats sont également la porte principale d'entrée des entreprises, des conseils et des gestionnaires du mouvement d'Economie solidaire.

Entités nationales dans la Coordination nationale

Les 16 organisations et réseaux qui composent actuellement la Coordination Nationale sont les suivants :

- ABICRED Association brésilienne d'institutions de microcrédit.
- ADS/CUT Agence de développement solidaire ;
- ANTEAG Association nationale des travailleurs dans les entreprises d'autogestion;
- Caritas brésilienne ;
- ECOSOL Coopérative centrale de credit solidaire ;
- FASE Fédération d'organismes pour l'assistance sociale et éducationnelle;
- IBASE Institut brésilien d'analyses socio-économiques ;
- IMS Institut Mariste de la Solidarité ;
- ITCP Réseau universitaire d'incubateurs technologiques de coopératives populaires;
- MST/Concrab Mouvement des travailleurs sans-terre ;
- PACS Politiques alternatives pour le Cône-Sud;
- RBSES Réseau brésilien de socioéconomie solidaire ;
- Réseau brésilien de gestionnaires de politiques publiques de l'économie solidaire ;
- Réseau UNITRABALHO ;
- UNICAFES Union nationale des coopératives de l'Agriculture Familière et de l'Economie Solidaire;
- UNISOL Central des coopératives et des entreprises d'Economie Solidaire.



Mouvement d'Economie solidaire : défis et stratégies

Les défis auxquels le mouvement d'Economie solidaire est confronté, sont nombreux. Et c'est au moyen de ces défis que le FBES définit ses lignes d'action. Pour avancer dans le processus de dépassement des défis et de concrétisation des sept axes indiqués dans la Plate-forme de l'Economie solidaire, le FBES s'est organisé en Groupes de travail, en partenariat avec la SENAES. Nous soulignons cidessous les principales actions du FBES ordonnées de façon thématique.

Ci-dessous sont indiqués les défis les plus importants auxquels le mouvement d'Economie solidaire fait face aujourd'hui, en plus des stratégies et des actions dans lesquelles le FBES est directement impliqué, pour arriver à bout de ces défis.

Capillarité et renforcement du Mouvement d'Economie solidaire



Le défi le plus sérieux et l'horizon de travail, qui se doivent, en grande partie à la croissance très rapide de l'Economie solidaire, sont constitués par le renforcement du mouvement d'économie solidaire : faire que les personnes protagonistes de l'Economie solidaire puissent se voir comme une partie d'un mouvement national et international, en plus de la lutte (déjà difficile) pour la survie spécifique d'une entreprise déterminée : ceci implique la nécessité de travailler la formation de ces acteurs par rapport aux valeurs et principes de l'Economie solidaire, et, surtout, de consolider les Forums des Etats et des Municipalités d'Economie solidaire, de façon à ce que le mouvement devienne de plus en plus capillaire et puisse articuler et coordonner les diverses expériences de l'Économie solidaire au Brésil

Pour vaincre ce défi, le FBES opère dans les domaines suivants:

Forums des Etats

Du fait d'être un mouvement qui n'a été structuré de façon organique à l'échelle nationale que très récemment, le mouvement d'Economie solidaire débat actuellement de façon intense la consolidation et l'affirmation de son identité et de sa structure. Il existe un consensus par rapport au fait que la consolidation du mouvement d'Economie solidaire au Brésil dépend totalement de l'existence de Forums vigoureux, agissants et mobilisés dans leurs Etats. Le FBES est arrivé à s'organiser au niveau national, et l'une de ses priorités actuelles est de d'établir sa consolidation au niveau des Etats, des régions et des municipalités.

Le FBES a élaboré un Projet national de renforcement des Forums des Etats à partir des plans des propres Etats, et a entrepris la prospection de ressources pour viabiliser ces plans. Normalement, les nécessités principales des Forums des Etats sont l'organisation d'un secrétariat exécutif (disponibilité d'une personne rémunérée et maintien d'un bureau de travail) et l'obtention de ressources pour la réalisation de ses réunions plénières dans les Etats et dans les régions.

Le Conseil national d'Economie solidaire

Le Conseil national d'Economie solidaire (CNES) a été créé par une décision du Président de la République dans le même décret qui a créé le Secrétariat national d'Economie solidaire. En 2004 et 2005, les débats se sont poursuivis, et le Mouvement a constaté, de façon très claire, l'importance de la mise en place de ce Conseil pour la construction de politiques publiques d'Economie solidaire.

Au cours de ses réunions nationales, le FBES a élaboré une proposition, au nom du mouvement, concernant la composition, la nature et l'objectif du CNES. Celle-ci a été envoyée à la SENAES/MTE, qui l'a étudié, a effectué des changements et l'a acheminé à la Présidence de la République. Le Conseil devra être installé déjà en novembre 2005.

La création du CNES est une étape importante pour l'insertion politique de l'Economie solidaire en tant que politique publique au sein du pouvoir public fédéral, du fait qu'il s'agit d'une instance gouvernementale où divers ministères et plusieurs secteurs de la société civile sont représentés, visant à produire une stratégie de démocratisation de l'Etat et de création d'instruments permettant aussi bien la participation plus directe de la société civile dans la formulation de politiques publiques, que l'intégration des actions interministérielles. C'est pour cette raison, que le mouvement voit la consolidation de ce Conseil comme une conquête importante pour le champ d'activités de l'Economie solidaire au Brésil.

La première composition du Conseil sera provisoire, jusqu'à la mi-2006, lorsque se tiendra la Conférence nationale d'Economie solidaire. A cette occasion, la formation permanente du Conseil sera arrêtée. La composition provisoire est tripartite : entreprises d'économie solidaire ; entités de la société civile (comme les ONGs) ; et gouvernement.

Conférences des Etats et Conférence nationale

Une fois le Conseil national d'Economie solidaire mis en place, celui-ci devra convoquer les conférences d'Economie solidaires des Etats, qui se réaliseront début 2006, et qui déboucheront sur la Conférence nationale d'Economie solidaire à la mi-2006. Ces conférences sont d'une importance stratégique pour le renforcement du mouvement d'Economie solidaire au Brésil, car elles constitueront un espace de débats engageant les acteurs de la société civile brésilienne, aussi bien ceux qui appartiennent au domaine de l'Economie solidaire que ce qui sont en dehors de celle-ci. C'est pour cette raison que toutes les conférences des Etats et la conférence nationale disposeront de la participation active du FBES par l'entremise des Forums des Etats et du Forum national, pour les activités de mobilisation et d'organisation.

Formation

La formation est l'une des priorités du mouvement, et des activités diverses, dans ce sens, sont en cours d'exécution, à l'initiative de divers entités de promotion et de conseil du FBES. Dans le but d'organiser ces expériences pour la constitution d'une méthodologie commune de formation en Economie solidaire, le FBES a réalisé, en 2005, en partenariat avec la SENAES, le 1^{er} Atelier national sur la formation en économie solidaire. A cet événement ont participé des entités et des groupes de tous les 27 Etats de la Fédération possédant déjà de l'expérience dans les activités de formation en Economie solidaire. Le résultat a été la première ébauche de propositions de principes et de méthodologies appropriées à ce

champ, qui devra être étudié, de façon plus détaillée, en 2006 et produire des publications servant de base à des travaux de formation en Economie solidaire au Brésil.

Rencontres Régionales

Le FBES a réalisé des rencontres régionales dans les 5 régions du pays (Nord, Nord-est, Centre-Ouest, Sud-Est et Sud), dans le but d'affermir les forums des Etats, à partir de l'échange des expériences en gestion, en durabilité et en coordination politique de ceux-ci. On attend, en tant que résultat de ces rencontres, une meilleure capacité de coordination et d'articulation du mouvement au niveau régional, en retirant les Entreprises solidaires, les Forums, municipaux et les Etats, de leur isolement. Ce sont également des moments qui favorisent l'établissement de chaînes productives, les échanges d'information, et qui permettent, en plus, la coopération entre les Forums des Etats, dans la mesure où un Etat plus organisé et plus structuré peut transmettre son expérience aux Etats qui ne font que commencer les démarches pour organiser leurs Forums.

Rencontre nationale d'Entreprises Solidaires

En 2004, le FBES a organisé, avec l'appui du SENAES/MTE, la 1ère Rencontre nationale d'entreprises d'Economie solidaire, qui a réuni près de 2.300 représentants de tous les Etats brésiliens et de tous les segments de l'Economie solidaire. Au cours de cette rencontre, la Plate-forme d'Economie solidaire a été débattue et approfondie, et le résultat principal a été une compréhension plus consistante des entreprises sur le mouvement et sur le rôle de cette Plate-forme en tant que protagoniste du Mouvement.

Recensement de l'Economie Solidaire

Le SENAES effectue, en ce moment, un travail de recensement, dont l'objectif est de connaître et de viabiliser les entreprises solidaires qui existent au Brésil. Le FBES a contribué à l'élaboration de ce recensement, à sa mise en œuvre et à la coordination avec les Etats, par le truchement de leurs Forums, qui font partie des équipes de gestion dans les Etats qui organisent ce recensement dans chacun d'eux.



Réseau de production, de commercialisation et de consommation

Une des perspectives principales (et l'un des défis) du mouvement d'Economie solidaire est celle de la construction progressive de réseaux et de chaînes solidaires de production, de commercialisation, de consommation et de finances solidaires. Autrement dit, la possibilité, de la part des citoyennes et des citoyens ordinaires d'avoir accès à des produits et des services fruits des initiatives de l'Economie solidaire, de façon à ce qu'un marché centré sur la vie, sur le bien-être et sur la solidarité puisse devenir une alternative concrète au système actuel basé sur l'habitude à consommer, la compétition, l'accumulation de ressources et sur le profit. Ce défi devient vital lorsque nous constatons que la croissance de l'économie solidaire dans notre pays se fait de manière inégale dans ses différentes dimensions : la dimension de la production solidaire (la première nécessité : celle de l'alternative concrète à une situation d'exclusion et de chômage) s'est développée beaucoup plus rapidement que les dimensions de la commercialisation et de la consommation solidaires. Nous indiquons, donc les défis principaux pour que cette situation puise être renversée.

- Une consommation consciente, éthique et solidaire : nous sommes toutes et tous des consommatrices et des consommateurs, indépendamment de notre classe sociale. Le défi à être relevé est celui de percevoir l'acte de consommer non seulement comme une question de "goût", mais également comme un acte politique, éthique, et ayant de la valeur : lorsque nous consommons un produit qui est le résultat d'un processus où l'on exploite le travail d'autrui, où l'on dégrade l'environnement et les relations communautaires, et dont le but est essentiellement le bénéfice, nous sommes en train d'homologuer, de donner notre appui à cette forme de production. Si, d'autre part, nous consommons des produits et des services provenant des processus de participation, où les résultats sont distribués entre les travailleurs, et où le but est le bien-être et la préservation de l'environnement, nous serons, d'une certaine façon, en train d'établir un partenariat avec cette autre forme de société et de production.
- Des lieux et des réseaux de commercialisation et de distribution : le défi, ici est d'arriver à construire des réseaux, des centrales, des foires et d'autres stratégies de commercialisation et de distribution. de produits et de services de l'Economie solidaire (tels que la formation de groupes et de coopératives de consommation) pour que ceux-ci soient facilement accessibles aux personnes
- entreprises de l'Economie solidaire entre les propres entreprises de l'Economie solidaire : autrement dit, que les intrants de certaines entreprises solidaires puissent être achetés d'une autre entreprise solidaire, en formant ainsi des chaînes solidaires de production/consommation. Un exemple est la construction de la "chaîne solidaire du coton" initiative qui a gagné de l'impulsion au cours du dernier Forum social mondial, où des dizaines d'entreprises solidaires de confection, de couture et de sérigraphie sont parvenues à s'articuler pour produire les 60.000 serviettes fournies aux participants de cette manifestation.

Le FBES a travaillé sur les fronts suivants, pour chercher à les dominer.

Système national de commercialisation solidaire

Le travail a été développé de façon intense à l'intérieur du FBES, dans le but de construire un Système national de commercialisation solidaire. Pour ce faire, des organisations et des Forums comme le FACES, parmi d'autres, et des ministères comme celui du Développement agraire et du Développement social se sont impliqués de façon active dans ce travail.

Une proposition de stratégies de mise en œuvre de ce système est en construction.

Foires d'économie solidaire

Le programme de promotion des foires dans les Etats a été développé en partenariat avec le SENAES, le FBES, et l'Institut mariste de solidarité. Ces foires ont trois objectifs principaux : celui de procurer un espace de commercialisation pour les produits de l'Economie solidaire ; celui de promouvoir la formation en Economie solidaire pour les propres entreprises solidaires participant à la foire et pour le public d'une façon générale ; et de donner de la visibilité au mouvement et aux concepts d'Économie solidaire pour le citoyen ordinaire, ce programme étant lié à la campagne nationale "Economie solidaire : une autre économie qui surgit".

Un autre événement qui mérite d'être cité est la 1^{ere} Foire d'économie solidaire du Mercosur réalisée en juillet 2005 à Santa Maria, Etat de Rio Grande do Sul, où des entreprises solidaires du Brésil et d'autres pays d'Amérique Latine ont participé de facon intense.

Juste trame : chaîne solidaire du coton organique

Un exemple d'une avancée dans le domaine de la consolidation des entreprises d'Economie solidaire par l'établissement de chaînes solidaires de production de commercialisation et de consommation, est celui de la Chaîne du coton. Les 60.000 sacs à main en tissu donnés aux participants de Forum social mondial ont été confectionnés au moyen d'une chaîne coordonnée entre entreprises solidaires de confection, de couture et de sérigraphie de la Région Sud du pays.

En octobre de cette année, la marque "Justa Trama" a été lancée. Cette marque englobe les diverses étapes dans l'activité de production (depuis les plantations de coton) de produits de confection, comme des vêtements et des sacs à mains, effectuées dans les Etats du Nord-Est, du Sud-Est et du Sud du Brésil, Dans toutes ces étapes, sont impliquées des entreprises solidaires en réseau.



Finances solidaires

Un nouveau challenge se dessine dans le domaine des Finances solidaires : la constitution d'un fond (ou de fonds) pour appuyer les initiatives d'Economie solidaire, partant des principes, des valeurs et des fondements de l'Economie solidaire, capable effectivement de potentialiser ou même de viabiliser le travail des entreprises solidaires.

Le FBES s'est engagé dans les actions suivantes :

PRONADES

O FBES élabore, en ce moment une proposition de Programme national de développement de l'Economie solidaire (PRONADES) constitué par un fond approvisionné par diverses sources, et la construction d'une politique possédant une méthodologie et des principes pour le processus de transfert de ce fond.

Fond d'appui au développement social - FAS

Le F.A.S est un fond disposant de ressources importantes (plus de 300 millions) déposé à la Caixa Econômica (Caisse d'Epargne), et qui est l'objet de débats à l'intérieur et hors du Ministério de Desenvolvimento Social (Ministère du développement social) (MDS). Le FBES défend la thèse qu'une partie de ce fond doit être utilisé à partir des concepts d'Economie solidaire pour financer des entreprises solidaires dans leurs diverses dimension. Actuellement, ce Fond a été annexé au Fundo Nacional de Habitação (Fond national du logement), mais il est toujours possible qu'une parcelle de celui-ci soit allouée à des actions d'inclusion sociale, domaine où s'insère l'Économie solidaire.

Programme BNB-SENAES

O FBES a contribué, de façon très intense, à la planification, à la mise en œuvre et à la sélection des travaux du "Programa de Apoio a Projetos Produtivos

Solidários" [Programme d'appui à des projets solidaires de production] réalisés en partenariat entre la BNB et la SENAES. Il est arrivé, par exemple, à recueillir 37 propositions d'organisations et de communautés qui travaillent sur des projets de Fonds solidaires et/ou rotatifs au Brésil. 12 de ces propositions ont été approuvées et feront partie du programme de soutien de Banco do Nordeste [Banque du Nord-Est] (BNB) et de la Secretaria Nacional de Economia Solidária [Secrétariat national de l'Economie solidaire](SENAES), dont la limite initiale est d'un million de réais. Au total, ont été identifiés, dans la région semi-aride brésilienne, 180 organisations qui travaillent sur les fonds solidaires de production. Le comité de gestion du projet BNB/SENAES est composé de représentants du "Mutirão do Combate à Fome da Conferência Nacional dos Bispos do Brasil" [Mutuelle de travail collectif pour la lutte contre la faim, de la Conférence des évègues brésiliens] (CNBB), du FBES, de l'" Articulação do Semi-Arido [Coordination du semi-aride](ASA), du "Forum Brasileiro de Segurança Alimentar e Nutricional" [Forum brésilien de sécurité alimentaire et nutritionnelle] (FBSAN) e de représentants de la BNB et du SENAES.

Cadre légal et politiques publiques de promotion de l'économie

La constitution d'un cadre légal, d'un Statut de l'économie solidaire qui puisse lui conférer des droits et la légitimité nécessaire pour être reconnue comme un des secteurs de l'économie, différent du secteur privé et du secteur étatique, est un des grands défis auquel est confronté le mouvement brésilien. Il s'agit d'assurer le droit au travail associé et à la conquête de la citoyenneté substantive, fondés sur l'activité socioéconomique, à des millions de travailleurs et travailleuses, et de consommateurs et consommatrices exclus aujourd'hui des relations de travail et de consommation basées sur l'emploi salarié. Pour y arriver, il est impératif de deviser diverses alternatives pouvant coordonner le renforcement des initiatives dans le domaine de la société civile et des actions d'occupation des espaces au niveau de l'Etat.

Une autre perspective importante est celle de la construction de politiques publiques prenant en compte les spécificités de l'économie solidaire dans toutes sa diversité de manifestations (qui vont depuis les groupes de production, de consommation, de clubs d'échanges solidaires avec usage de monnaies sociales, et groupes de crédit solidaire, a des entreprises récupérées d'autogestion). C'est à dire, que l'autonomie solidaire soit reconnue et prise en compte dans la construction de politiques publiques qui soient en fait socialement et structurellement émancipatrices. Il vaut la peine de citer des expériences d'Etats comme celui de Minas Gerais, de Rio Grande do Sul et de Rio Grande do Norte, où ont été adoptées des lois, dans la sphère de l'Etat, spécifiques à l'Economie solidaire. En outre, cette année-ci devra être crée le "Conselho Nacional de Economia Solidária" [Conseil national d'Economie solidaire] ou pourront être générées des propositions qualifiées, dans la perspective de construction de politiques publiques d'économie solidaire;

Les actions **FBES** pour chercher à obtenir ces objectifs, sont les suivantes :

Aide aux Etats et aux municipalités pour la création de législation d'Economie solidaire

FBES à cherché à apporter de l'aide au Mouvement pour les propositions et les actions concourantes à l'adoptions de lois (municipales, des Etats et fédérales) en vue de potentialiser l'Economie solidaire sous ses diverses formes (production, crédit, commercialisation et consommation – institutionnelle, corporative et individuelle), dans les différents domaines de la législation qui touchent directement le mouvement, comme les lois du travail, de la faillite, du crédit, du coopératisme et de la promotion de celui-ci, entre autres.

Banque de données du cadre juridique de l'Economie solidaire au Brésil

La banque de données (pouvant être accédée sur Internet) est dans son étape finale d'implantation. Cette base de données contient la systématisation de toute la constellation des lois qui existent au Brésil et qui d'une manière ou d'une autre intéressent l'Economie solidaire. Cette banque de données contiendra, également, le corpus d'expériences qui existent déjà dans le mouvement dans ce domaine – des lois déjà adoptées par les municipalités, les états et le gouvernement fédéral).

Loi sur le Coopératisme et les Coopératives de travail

Au Brésil la loi existante sur le coopératisme ne favorise en rien la légalisation des entreprises solidaires, car elle ne tient pas compte les spécificités de celles-ci, ni la diversité de ses formes de manifestation.

O FBES a organisé des débats et des ateliers autour de l'avant-projet de loi qui vise à formaliser les coopératives de travail. Ces événements servent d'assiette au mouvement pour que la mobilisation puisse faire en sorte que cette loi soit en conformité avec les principes, les valeurs et les particularités de l'Economie solidaire. Le FBES est également impliqué dans le débat avec d'autres acteurs de la société civile en vue de reformuler la Loi Générale de Coopératisme, pour que cette loi prenne en compte et favorise la création de coopératives basées sur les principes de l'Economie solidaire.

Centres publics de référence en Economie solidaire

Pendant l'année 2005, les Forums des Etats et le Forum national ont contribués à l'élaboration de la stratégie de sélection des municipalités à être dotées de Centres publics de référence. La SENAES, en partenariat avec le FBES, a construit un Terme de référence des centres publics, où est souligné le besoin de réalisation d'audiences publiques dans les endroits où existent des projets présélectionnés pour assurer la mobilisation effective et un processus de participation autour de la création des centres publics. Des représentants du FBES et de la SENAES participeront à ces audiences dans les municipalités qui ont fait les propositions.

Communication

L'Economie solidaire, en dépit d'exister, dans la pratique, sous plusieurs modalités, est peu connue ou reconnue, y-compris par ceux que travaillent dans ce domaine, soit comme promoteurs (conseils, ONGs), soit en qualité d'entreprises solidaires. Un des défis du Mouvement est donc de se faire connaître, non seulement pour que les acteurs de l'Economie solidaire se reconnaissent comme faisant partie d'un mouvement, comme également, pour sensibiliser les personnes quant à l'importance éthique et politique de l'acte de consommation, et quant aux possibilités de penser à un autre monde, avec d'autres relations de travail et une autre façon de partager le revenu et le pouvoir. C'est pour cette raison que le FBES réalise des actions comme celles qui sont listés ci-dessous :

Campagne nationale "Economie solidaire: une autre économie surgit"

Depuis 2003, le mouvement d'Economie solidaire a contribué à la construction de la campagne nationale à être lancée cette année, pour donner plus de visibilité à l'Economie solidaire au Brésil, et pour sensibiliser le public, d'une façon générale, par rapport à la consommation éthique et solidaire.

Système dynamique de communication interne et externe

Le FBES a construit des outils pour potentialiser la communication interne dans le Forum et divulguer le Mouvement parmi le public en général : une nouvelle page sur Internet, des listes de courrier électronique et la confection de bulletins hebdomadaires, sont quelques unes des initiatives dans ce domaine. Pendant les rencontres régionales, des représentants des Forums des Etats recevront une formation leur permettant de contribuer directement en fournissant des nouvelles, des informations sur les événements et leurs programme et en maintenant une page sur le Forum de l'Etat sur le portail du FBES.



Relations internationales

Il existe une perspective de dépasser les frontières brésiliennes en direction d'une plus grande intégration du mouvement national aux divers mouvements et réseaux existants dans le monde, tout particulièrement en Amérique Latine. Dans ce sens, le Forum social mondial est un espace privilégié. A l'occasion de sa cinquième édition (en janvier 2005), le Forum brésilien d'Economie solidaire conjointement avec les entités et les réseaux internationaux d'économie solidaire, ont entrepris l'élaboration d'un document international de propositions et de défis de l'Economie solidaire dans le monde.

Forum Social Mondial

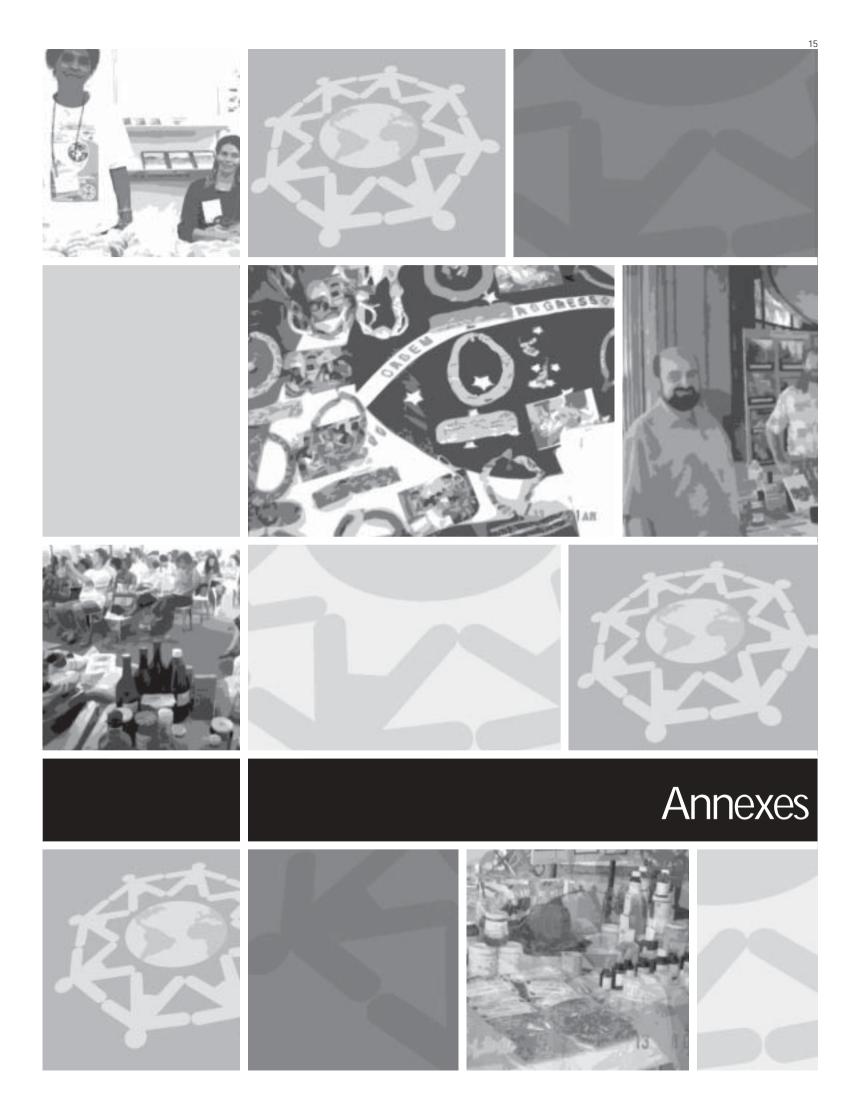
L'histoire du **FBES** est intimement liée à l'histoire du Forum Social Mondial. l'Economie solidaire est devenue de plus en plus présente à cette rencontre annuelle. Dans de sens, il faut tout spécialement mentionner le Vème Forum social mondial (2005) ou l'Economie solidaire, du fait de la présence active du **FBES** a participé au montage de la propre infrastructure de cet événement (alimentation, estrades, sécurité, confections des sacoches des participants, entre autres exemples).

Le **FBES** a, en outre, coordonné le travail de confluence nationale de l'Economie solidaire, en coordonnant plus de 120 ateliers et séminaires réalisés dans ce domaine, au cours de l'événement.

Liaison avec les réseaux internationaux

Les entités qui composent la Coordination nationale du FBES représentent celui-ci dans des événements stratégiques pour le mouvement d'Economie solidaire, comme la Rencontre internationale de Dakar (en novembre 2005), et la série d'événements qui ont marqué l'année du Brésil en France (2005).







Charte des Principes de l'Economie Solidaire

En juin 2003, le IIIème plénier national de l'Economie solidaire, après des débats réalisés dans 18 Etats, a adopté la Charte de principes ci-dessous, créée à cette occasion. Elle possède 3 parties distinctes qui se complètent : l'histoire et le moment actuel, les principes généraux et spécifiques ; et ce que l'Economie solidaire n'est pas.

1. Origine et scénario actuel

L'Economie solidaire ressurgit, aujourd'hui comme une récupération de la lutte historique des travailleuses et des travailleurs, comme une défense contre l'exploitation du travail humain et comme une alternative au mode capitaliste d'organiser les relations sociales des êtres humains entre eux-mêmes et les relations de ceux-ci avec la nature

Au début du capitalisme, les relations de travail salarié – principale forme d'organisation du travail dans ce système – ont conduit à un tel degré d'exploitation du travail humain, que les travailleurs se sont organisés en syndicats et en coopératives. Les syndicats comme forme de défense et de conquêtes des droits des salariés(es) et les entreprises coopératives, d'autogestion comme une forme de travail alternatif au système d'exploitation des salariés

Les luttes dans ces deux champs ont été toujours complémentaires ; cependant, l'élargissement du travail salarié dans le monde a métamorphosé cette forme de relation capitaliste en quelque chose d'hégémonique qui a tout transformé, y-compris le travail humain, en marchandise.

Les autres formes de travail (communautaires, artisanales, individuelles, familiales, coopératives, etc.) devinrent des "résidus obsolètes", de plus en plus absorbées et transformées en relations capitalistes.

L'actuelle crise du travail salarié met à nu une fois pour toute la promesse du capitalisme de transformer tout et tous (toutes) en marchandises à être offertes et consommées dans un marché égalisé par la "compétitivité". Des millions de travailleuses et de travailleurs sont privés de leurs emplois. Le travail précaire s'étend de plus en plus, sans garantie de droits. De cette sorte, les formes de travail considérées "obsolètes" tendant à la disparition, se sont étendues pour absorber tout ce contingent d'exclus.

Aujourd'hui, au Brésil, plus de 50% des travailleurs vivent d'un travail en marge du secteur capitaliste hégémonique, celui des relations salariées "protégées". Ce qui allait être absorbé par le capitalisme, est devenu tellement volumineux, qu'il représente un défi dont le dépassement ne pourra être réalisé que par un mouvement qui conjugue toutes ces formes et qui développe un projet alternatif d'Economie solidaire.

Dans ce scénario, sous divers titres - Economie solidaire, économie sociale, socio-économie solidaire, humano-économie, économie populaire et solidaire, économie de proximité, économie de communion, etc, ont surgi des pratiques de relations économiques, qui, tout de suite, ont permis la survie et l'amélioration de la qualité de vie de millions de personnes dans différentes parties du monde.

Mais son horizon s'étend beaucoup plus loin. Ce sont des pratiques fondées sur des relations de collaboration solidaire, inspirées de valeurs culturelles qui situent l'être humain comme sujet et finalité de l'activité économique, au lieu de l'accumulation privée de richesses en général et de capital en particulier.

Les expériences, s'abreuvant de sources aussi diverses que les pratiques de réciprocité des peuples indigènes de divers continents et les principes de coopératisme produits à Rochdale, en Angleterre, à la moitié du XIX^e siècle, perfectionnés et recrées dans les différents

contextes socioculturels, ont gagné de multiples formes et façons de s'exprimer.

2. Convergences – Ce qu'est l'Economie solidaire

* Principes généraux

En dépit de cette diversité d'origine et de dynamiques culturelles, voici les points de convergence :

- la valorisation sociale du travail humain,
- la pleine satisfaction des besoins de tous, comme axe de la créativité technologique et de l'activité économique,
- la reconnaissance de la place fondamentale de la femme et du féminisme, dans une économie tournée vers la solidarité,

- la recherche d'une relation d'échange qui respecte la nature, et
- les valeurs de la coopération et de la solidarité.

L'Economie solidaire constitue le fondement d'une mondialisation humaniste, d'un développement durable, socialement juste et orienté vers la satisfaction rationnelle des besoins de chacun et de tous les citoyens de la Terre, en suivant un chemin inter-génération de développement durable de la qualité de notre vie.

- La valeur centrale de l'Economie solidaire est le travail, le savoir et la créativité humaine et non le capital-argent et sa propriété, quelles que soient ses formes.
- L'Economie solidaire représente des pratiques fondées sur des rapports de collaboration solidaire, inspirées de valeurs culturelles, qui posent l'être humain comme un sujet et comme le but de l'activité économique, au lieu de l'accumulation privée de la richesse en général et du capital, en particulier.
- L'Economie solidaire recherche l'unité entre la production et la reproduction, en évitant la contradiction fondamentale du système capitaliste, qui développe la productivité mais exclut des secteurs croissants de travailleurs de l'accès à ses bénéfices.
- L'Economie solidaire recherche une autre qualité de vie et de consommation, et ceci exige la solidarité entre les citoyens du centre et de la périphérie du système mondial.
- Pour l'Economie solidaire, l'efficience ne peut pas se borner aux bénéfices matériels d'une entreprise, ni se définit, également comme efficience sociale en fonction de la qualité de vie et du bonheur de ses membres et, en même temps, de tout l'écosystème.
- L'Economie solidaire est un instrument puissant de combat à l'exclusion sociale, car elle offre une alternative viable pour la génération de travail et de revenu et pour la satisfaction directe des besoins de tous, en prouvant qu'il est possible d'organiser la production et la reproduction de la société de façon à éliminer les inégalités matérielles et diffuser les valeurs de la solidarité humaine.

* Príncipes spécifiques

Por un sistema de finanzas solidarias

Pour l'économie solidaire, la valeur centrale est le droit des communautés et des nations à la souveraineté de leurs propres finances. Voici quelques éléments de promotion d'une politique d'autogestion de financement de l'investissement du niveau local au niveau national :

 Au niveau local, micro, territorial: les banques coopératives, les banques éthiques, les coopératives de crédit, les institutions de micro-crédit solidaire et les entreprises mutuelles, ayant toutes l'objectif de financer leurs membres et ne pas concentrer le profit à l'aide d'intérêts élevés, sont des éléments importants du système socio-économique solidaire, en favorisant l'accès populaire au crédit fondé sur leurs propres épargnes. • Au niveau national, macro, structurel : la décentralisation responsable des monnaies circulantes nationales et l'incitation au commerce juste et solidaire en utilisant des monnaies communautaires ; le renforcement de pouvoir financier de la part des communautés ; le contrôle et la régulation des flux financiers pour qu'ils accomplissent leur rôle de moyen et non de finalité de l'activité économique ; l'imposition de limites aux taux d'intérêts et aux profits extraordinaires à base monopoliste, le contrôle public du taux de change et l'émission responsable de monnaie nationale pour éviter toute activité spéculative et défendre la souveraineté du peuple sur son propre marché.

Pour le développement de chaînes productives solidaires

L'Economie solidaire permet d'articuler de façon solidaire les divers maillons de chaque chaîne productive, dans des réseau d'agents qui s'appuient et se complètent :

- En articulant la consommation solidaire à la production, la commercialisation et aux finances de façon organique et dynamique, et du niveau local jusqu'au niveau global, l'économie solidaire élargit les opportunités de travail et d'échanges pour chaque agent, sans éloigner l'activité économique de son but primordial, qui est celui de répondre aux nécessités de production et de reproduction de la société et des propres agents économiques.
- Conscient de faire partie d'un système organique et englobant, chaque agent économique cherche à contribuer à son propre progrès et celui de l'ensemble, en valorisant les avantages coopératifs et l'efficience systémique, lesquelles débouchent sur une meilleure qualité de vie et de travail pour chacun et pour tous.
- Le partage de la décision avec des représentants de la communauté sur l'efficience sociale et les usages des excédents permet que l'on investisse sur les conditions générales de tous et sur la création d'autres entreprises solidaires, en donnant un caractère dynamique à la reproduction sociale.
- L'Economie solidaire propose que l'activité économique et sociale soit ancrée dans son contexte le plus immédiat, la territorialité et le développement local étant des jalons de référence, en maintenant des liens de renforcement avec les réseaux de la chaîne productive (production, commercialisation et consommation) disséminée dans divers pays, sur la base de principes éthiques, solidaires et durables.
- L'Economie solidaire promeut le développement de réseaux de commerce à des prix justes, pour que les bénéfices du développement productif soient partagés de façon plus juste entre les groupes et les pays.

L'Economie solidaire- sous ses diverses formes, est un projet de développement destiné à transformer des personnes et des collectivités sociales en sujets des moyens, des ressources et des outils pour produire et distribuer de la richesse, en vue de la suffisance de réponses aux besoins de tous et au développement véritablement durable.

Pour la construction d'une politique d'Economie solidaire dans un Etat démocratique

- L'Economie solidaire est également un projet de développement intégral visant à la durabilité, à la justice économique, sociale, culturelle et environnementale et à la démocratie participative.
- L'Economie solidaire encourage la formation d'alliances stratégiques entre les organisations populaires en vue de l'exercice intégral et actif des droits et des responsabilités de la citoyenneté, en exerçant sa souveraineté au moyen de la démocratie et de la gestion participative.
- L'Economie solidaire exige le respect à l'autonomie des entreprises et des organisations des travailleurs, sans la tutelle d'Etats centralisateurs et loin des pratiques coopératives bureaucratisées, qui suppriment la participation directe des citoyens travailleurs.
- L'Economie solidaire, exige, en premier lieu, l'engagement des Etats nationaux dans la défense des droits universels des travailleurs, que les politiques néolibérales s'emploient à éliminer.
- Elle préconise un Etat démocratiquement fort, dont le pouvoir est renforcé à partir de la propre société et se mettant au service de cette société, de façon transparente et fidèle, capable d'orchestrer la diversité qui constitue cette société et de veiller à la justice sociale visant à la réalisation des droits et des responsabilités citoyennes de chacun et de tous.
- La valeur centrale est la souveraineté nationale dans un contexte d'interaction respectueuse avec la souveraineté d'autres nations. L'Etat démocratiquement fort est capable de promouvoir, moyennant un dialogue avec la Société, des politiques publiques qui renforcent la démocratie participative, la démocratisation des fonds publics et des bénéfices du développement.
- De cette sorte, l'Economie solidaire pourra devenir un des vecteurs économiques de la société, distinct de l'économie capitaliste et de l'économie étatique, en renforçant l'Etat démocratique par l'irruption d'un nouvel acteur social autonome et capable de faire avancer de nouvelles règles de droit et de régulation de la société au bénéfice de cette même société.

3. L'Economie solidaire n'est pas

- L'Economie solidaire n'est pas orientée pour mitiger les problèmes sociaux produits par la mondialisation néolibérale
- L'Economie solidaire refuse les anciennes pratiques de compétition et de maximisation de la profitabilité individuelle.
- L'Economie solidaire refuse la proposition transformer les personnes et la nature en denrées, aux dépends de l'exploitation de l'environnement terrestre, qui contamine et qui épuise les ressources naturelles dans le Nord en échange des zones de réserve du Sud.
- L'Economie solidaire lutte contre la croyance que le marché est capable de s'autoréguler pour le bien de tous, et que la compétition est le meilleure mode de relation entre les acteurs sociaux.
- L'Economie solidaire lutte contre la logique du marché capitaliste qui induit à la croyance que les nécessités humaines ne peuvent être satisfaites que sous la forme de marchandises et qu'elle constituent des opportunités de bénéfices privés et d'accumulation de capital.
- L'Economie solidaire est une alternative à un monde où le chômage devient croissant, et où la grande majorité des travailleurs ne contrôlent pas et ne participent pas à la gestion des moyens et des ressources pour produire de la richesse et qu'un nombre de plus en plus grand de travailleurs et de familles perdent l'accès à la rémunération et sont exclus du marché capitaliste.
- L'Economie solidaire refuse la compétition dans le cadre du marché capitaliste qui lance le travailleurs contre les travailleurs, les entreprises contre les entreprises, les pays contre les pays, en une guerre sans trêve, où tous sont les ennemis de tous et où gagne celui qui est le plus fort, le plus riche et fréquemment, le plus rusé et corrupteur, ou corrompu.
- L'économie solidaire cherche à inverser la logique de la spirale capitaliste où le nombre de ceux qui accèdent à la richesse matérielle est de plus en plus faible, tandis qu'augmente rapidement le nombre de ceux qui n'arrivent qu'à partager la misère et le désespoir.
- L'Economie solidaire conteste aussi bien le concept de richesse, que les indicateurs de son évaluation qui se bornent à la valeur productive et marchande, sans prendre en compte d'autres valeurs, comme la valeur environnementale, sociale et culturelle d'une activité économique.
- L'Economie solidaire ne se confond pas avec ce qui est appelé le Troisième secteur, qui remplace l'Etat dans ses obligations sociales et inhibe l'émancipation des travailleurs en tant que sujets protagonistes de droits. L'Economie solidaire affirme le surgissement d'un nouvel acteur social des travailleurs en qualité de sujet historique.



Plate-forme de l'Economie Solidaire

La construction de la Plate-forme de l'Economie solidaire a démarré à l'occasion du 1^{er} Plénier national (en décembre 2002, à São Paulo) jusqu'à arriver à la version que nous présentons cidessous, en 7 axes, qui est le résultat du III^{éme} Plénier national d'Economie solidaire, le même qui a créé le Forum brésilien d'Economie solidaire. La Première rencontre nationale d'entrepreneurs solidaires, tenue en août 2004, a enrichi et a approfondi certains aspects de cette Plate-forme, qui est tenue à la disposition dans les Forums des Etats et au Secrétariat exécutif national.

Finances solidaires

- L'Etat devra, dans le cadre de ses politiques publiques, créer un fond national pour le renforcement et l'appui des entreprises d'Economie solidaire, avec une gestion décentralisée, une participation populaire, le respect envers les différences régionales, et soumise au contrôle social. Le Fond devra être formé par des sources diverses : locales régionales, nationale, internationale avec des ressources publiques et privées.
- 2. Disposer de lignes qui appuient les communautés à bas revenus, noires, indigènes, femmes sous risque social et porteurs de nécessités spéciales. Renforcer également les lignes spéciales destinées à des entreprises d'autogestion dans leur phase initiale ou bien qui sont déjà structurées, et, également, pour la commercialisation de produits.
- Consolider et étendre les expériences de fonds rotatifs au Brésil, en posant le crédit solidaire comme un des modèles d'incitation aux entreprises solidaires sur la base du remboursement de paiements non financiers (banques d'heures, équivalence produit/services etc.).
- 4. Renforcer un réseau d'institutions financières locales, comme des coopératives de crédits, des banques coopératives, des ONGs, des OSCIPs, des banques du peuple et des programmes gouvernementaux à caractère populaire et solidaire, en mettant l'accent sur les monnaies sociales, les clubs d'échanges, les modalités d'aval communautaire et solidaire.

- 5. Révoquer les restrictions légales imposées aux institutions de crédit populaire, comme les ONGs et les OSCIPs pour qu'elles puissent offrir d'autres services financiers en plus du crédit, tels qu'assurances, épargne, titres de capitalisation, parmi d'autres.
- 6. Permettre la collecte d'épargnes de la part des ONGs de crédit, en potentialisant les activités de micro-finances solidaires et en rendant possible l'emploi par les communautés de leurs propres ressources pour promouvoir leur développement.
- 7. Augmenter le transfert de fonds publics aux institutions de finances solidaires/micro-finances; y-compris pour le crédit populaire solidaire, en vue de promouvoir le développement local à l'aide d'un système qui assure l'autonomie aux entreprises.
- 8. Modifier la politique de concession de crédits pour les entreprises en situation de pré-faillite, moyennant la condition d'effectuer des changements dans la gestion, en vue de permettre la participation de travailleurs et de travailleuses dans l'administration de ces entreprises
- 9. Créer des lignes de crédit appropriées et ajustées culturellement aux entreprises d'Economie solidaire, favoriser l'accès au crédit de la part des entreprises populaires, et, tout particulièrement, des entreprises autogérées résultantes de procédures de faillite, en abolissant les exigences impraticables à l'Economie solidaire.
- 10. Assurer qu'une partie des ressources des banques publiques et privées soient destinées à l'Economie solidaire.
- 11. Permettre l'organisation ouverte et l'encouragement aux coopératives de crédit, en revoyant les restrictions légales qui pèsent sur celles-ci et en élargissant leur organisations en complexes et en réseaux.
- 12. Modifier les règles d'accès au Pronaf (Programme national d'agriculture familiale) et du Proger (Programme national de génération d'emploi et de revenu), en réduisant le coût des taxes de transactions bancaire.)

- 13. Créer un programme d'incitation à la constitution et à la consolidation des institutions de micro-finances, assurer la disponibilité d'un plus grand volume de ressources pour les banques populaires et autres formes de micro-finances solidaires.
- 14. Que le crédit solidaire soit organisé de façon transversale dans les diverses politiques, pour mettre à la disposition un plus grand volume de ressources du système financier "officiel" aux micro-finances solidaires.
- 15. L'appui du pouvoir public aux initiatives d'entreprises solidaires, sous la forme d'un revenu minimal pour les groupes qui ne font que commencer leurs activités de production, de commerce ou de services.
- 16. La dimension finances solidaires doit être incorporée au Projet "Fome Zero" [Faim Zéro], comme un élément fondamental pour permettre l'établissement de liens entre les politiques incontournables compensatoires et structurelles, du fait d'apporter, dans leur conception, outre l'accès au crédit, des éléments décisifs à la démocratisation de la petite production, à la consolidation du travail coopératif, à l'encouragement à l'autogestion et aux formes différentiées de production de richesses orientées vers l'intérêt commun.
- 17. Constituer un système national de Finances solidaires, en le rapportant à une politique orientée vers le développement territorial local.
- 18. Construire des programmes que renforcent et amplifient le réseau national d'échanges solidaires avec des critères définis de parité et un étalon basé sur les monnaies sociales.
- 19. Assurer des critères de financement, de valeurs, d'intérêts, de délais, de garanties et des systèmes de recouvrement et de remboursement, appropriés aux fonctions socioéconomiques et culturelles des entreprises à caractère populaire et solidaire, en élargissant les critères de limites de crédits calculés par tête, par poste de travail généré, et non pas par entreprise.

Cadre légal

- 1. Que le Forum brésilien d'Economie solidaire s'emploie, auprès du gouvernement et de la société civile à présenter des politiques qui soient de l'intérêt du mouvement l'Economie solidaire, au moment du vote des diverses réformes, la réforme fiscale, la réforme de la sécurité sociale, la réforme du travail, etc. moyennant la création ou l'actualisation de lois spécifiques en cette matière.
- Reconnaître légalement et promouvoir la diffusion des diverses formes d'Economie solidaire, telles que les achats collectifs, les magasins solidaires, les cartes de crédit solidaires, les foires, les systèmes d'échanges au moyen des monnaies sociales, l'agriculture familiale organique, le commerce équitable etc.
- Une fiscalité spécifique pour les entreprises d'Economie solidaire, prenant en compte la production, le nombre de travailleurs impliqués, les types de produits et de biens, en

- les classant comme essentiels, semi-essentiels et non-essentiels.
- 4. Exemption d'impôts municipaux, des impôts des Etats et fédéraux, pour l'achat de matières-premières, d'équipements, de machines, de véhicules, etc.
- 5. Rediscuter la législation en vigueur incidente sur quelques initiatives solidaires, en créant des conditions spéciales de soutien et d'appui à ces entreprises, au moyen d'actions comme la modification de la Loi sur les appels d'offres, Loi no.8.666, qui rend impossible l'achat et la vente de produits de l'Economie solidaire, et établir des critères différentiés pour les entreprises d'Economie solidaire
- Etablir un cadre juridique pour l'Economie solidaire, en la considérant comme un système propre, et reconnaître légalement ses différences par rapport au secteur étatique et au secteur privé marchand.
- Conceptualiser dans la loi les entreprises d'autogestion, les coopératives populaires, et les organisations d'Economie solidaire.
- 8. Elaboration d'une nouvelle législation pour le coopératisme (Loi 5.764) et les entreprises autogérées, en prenant en compte certains aspects comme le nombre des participants, non-obligation d'unicité de la représentation, accès au crédit, différentiation fiscale, changement dans le type de prestation de la Sécurité sociale, pour ceux qui sont membres de coopératives, en respectant en même temps les différentes conceptions de coopératisme.
- 9. Que l'Etat reconnaisse formellement les autres formes d'organisation de travail, fondées sur les principes populaires et solidaires, en élaborant des Projets de Loi, en rendant plus facile l'appui et le développement aux expériences dans le domaine de l'Economie solidaire.
- 10. Perfectionnement du contrôle des entreprises d'autogestion, en cherchant à éviter les fraudes dans le sens de la sous-traitance de la main-d'œuvre et de la réduction des charges légales.
- 11. Assurer l'accomplissement effectif au Brésil des Conventions No. 100 et No 111 de l'OIT (Organisation internationale du travail) et la ratification de la Convention No. 156 (travailleurs ayant des charges familiales) par le gouvernement brésilien.
- 12. Définir des zones spéciales d'intérêt et d'implantation de projets d'Economie solidaire à être définies dans le Plan directeur urbain PDU et Statuts des villes.
- Que l'Etat assure l'embauche de coopératives pour la prestation de services dans les sphères municipales, des Etats et nationale.
- 14. Régularisation des activités des entrepreneurs populaires en expédiant un numéro de CNPJ [Cadastre des personnes morales] et une facture spéciale de vente pour viabiliser la participation aux appels d'offre.

- 15. Faire pression auprès des pouvoirs compétents pour que la Loi sur la faillite favorise l'acquisition des entreprises par les travailleurs en les déchargeant des dettes de l'entreprise (passif de la masse en faillite)
- 16. Créer une législation sur les politiques de quotas pour l'accès au marché de travail, visant à combattre les discriminations de genre, de race, d'ethnie et promouvoir l'égalité d'accès et la permanence dans l'emploi.

Education

- Promouvoir l'éducation des nouvelles générations auprès du Ministère de l'Education et de la Culture au moyen de l'incorporation de programmes sur l'Economie solidaire, depuis l'enseignement fondamental, l'enseignement moyen, supérieur et le troisième cycle, en introduisant des valeurs de la culture solidaire et des pédagogies favorisant la solidarité et la construction d'un nouveau modèle de société.
- 2. Financer, au moyen de lignes spéciales de crédit, des études et des recherches plus générales sur le thème de l'Economie solidaire, en privilégiant la recherche, la formation et également les travaux interdisciplinaires qui impliquent tous les contenus de l'Economie solidaire.
- 3. Encourager l'extension universitaire auprès du Ministère de l'Education et de la culture sur les questions de l'Economie solidaire, en privilégiant la recherche, la formation, et également les travaux interdisciplinaires sur tous les contenus de l'Economie solidaire.
- 4. Formation et entraînement de professionnels membres ou non d'initiatives solidaires pour qu'ils puissent agir dans le domaine de l'Economie solidaire, à l'aide de financements publics (conventions) destinés aux entités spécialisées dans le domaine de l'Economie solidaire.
- 5. Subordonner le Système S à des mécanismes de contrôle et des stratégies tripartites, en revoyant ses priorités, en réallouant des ressources destinées à la production et à la systématisation de connaissances et de technologies appropriées à la perspective de l'Economie solidaire.
- 6. Adapter les programmes de formation et de qualification professionnelle aux besoins des femmes, aussi bien en termes de locaux et d'horaires de réalisation, que d'offres et de contenus des cours offerts, de façon à procurer de nouvelles perspectives professionnelles aux femmes.
- 7. Elaborer une politique spécifique visant à stimuler les petites-filles et les jeunes-filles à suivre une carrière technologique et assurer l'appui social et matériel pour garantir la permanence des femmes chercheuses dans les communautés scientifiques, en conditions d'égalité.
- 8. Garantir l'existence de centres de référence publique où soient offerts des cours et des moyens de formation et d'apprentissage spécifique pour les agents et les acteurs de l'associativité/coopératisme dans la perspective de l'économie solidaire, en assurant la formation,

- l'entraînement et l'assistance technique appropriée aux caractéristiques organisationnelles des entreprises et des pratiques de l'Economie solidaire
- 9. Utiliser des ressources du "Fundo de Amparo ao Trabalhador" [Fond d'appui au travailleur] pour la réalisation de cours professionnalisants, avec la participation non seulement de techniciens et d'entrepreneurs, mais également de multiplicateurs et d'agents de l'Economie solidaire, et également obtenir l'appui du SEBRAE comme agent formateur.
- 10. Encourager les travailleurs et les travailleuses de l'Economie solidaire à s'utiliser des programmes d'entraînement et d'alphabétisation de jeunes, d'adultes et des communautés sans accès à l'enseignement formel.
- 11. Création d'un groupe de formateurs pour disséminer la prise de conscience du coopératisme et de son importance pour l'actualité.
- 12. L'enseignement de l'Economie solidaire doit prendre en compte des thèmes transversaux comme ceux de la santé, du travail et de l'environnement.
- 13. Adopter une stratégie de formation et d'entraînement reliant les activités de l'Economie Solidaire à une structure méthodologique que tienne compte des diversités culturelles et qui permette le suivi des nouvelles technologies.
- 14. La création d'une Ecole nationale de Coopératisme.

Communication

- 1. Utilisation des moyens de communication déjà existants, ou la création d'un système de communication qui couvre, divulgue e sensibilise la société par rapport aux valeurs de l'Economie solidaire, en employant un langage approprié au moyen de ressources comme l'enseignement à distance, les vidéos, des dépliants informatifs, des livres didactiques, la création de sites Internet, la création d'un disque Economie solidaire etc. pour assurer l'horizontalité de l'information
- Créer une banque nationale de politiques publiques et d'expériences réussies dans le domaine de l'Economie solidaire, pour rendre plus facile l'organisation et la dissémination de ces politiques
- 3. Diffusion d'expériences et d'échanges d'informations entre les agents de l' Economie solidaire et la société, en présentant les expériences réussies dans les divers domaines d'action.
- 4. Favoriser la concession de radios et de chaînes de télévision communautaires et autogérées, journaux, revues etc. pour améliorer l'accès, de la part de la population, aux informations sur l'Economie solidaire aussi bien que l'incitation à la production d'émissions, par les radios et

- les télévisions communautaires sur le thème de l'Economie solidaire.
- 5. Divulguer, de façon continue, la culture, les idées et les pratiques de l'Economie solidaire auprès de la population, tout spécialement en ce qui concerne la consommation solidaire (comme modèle d'éducation), par rapport aux avantages sociaux et à l'éthique de ce type de consommation, lorsque les produits proviennent d'entreprises solidaires.

Réseaux de production, de commercialisation et de consommation

- 1. Développer, renforcer et coordonner les réseaux de production et de consommation au niveau local, régional, national et international, sur la base des principes de l'Economie solidaire, en procurant de l'auto-durabilité à ceux-ci, en respectant le caractère régional des entreprises et en établissant l'équité entre les pairs, comme l'égalité des genres, des races, des ethnies, des âges, etc. en vue d'assurer l'émancipation des groupes qui sont encore discriminés à l'intérieur de l'Economie solidaire.
- 2. Dans la mise en œuvre du programme Faim-zéro, prioriser les actions régionales de l'Economie solidaire de production et de commercialisation de biens et de services à être consommés, à l'aide de ressources mises à la disposition par le programme, en projetant la production, de façon à répondre à l'ensemble des demandes réelles de consommation populaire, parmi lesquelles on compte l'alimentation, l'hygiène, la propreté et l'habillement.
- 3. Créer le portail brésilien d'Economie solidaire pour appuyer la structuration des réseaux nationaux de commercialisation et d'échanges d'informations, localisation de produits et de services, diagnostics de chaînes productives et transfert de technologie, en facilitant les partenariats, les affaires et les investissements collectifs entre les entreprises le l'Economie solidaire, en vue de procurer à celles-ci de la visibilité et une projection nationale et internationale, de faciliter l'élaboration de catalogues et permettre un contact plus direct entre producteurs et consommateurs, et l'intégration entre la ville et la campagne.
- Assurer des ressources pour la construction, l'articulation et le monitorat des réseaux d Economie solidaire, en vue de permettre leur intégration, y-compris entre la ville et la campagne.
- 5. Approfondir le débat sur les marques et les labels de certification des systèmes participatifs et leur emploi, adaptable aux réalités locales et régionales du pays, pour faciliter le processus d'identification des produits et des services de l'Economie solidaire par les consommateurs et les consommatrices au moment de l'achat, en dotant d'un effet de levier la commercialisation de ces produits dans le marché national et international.
- Créer des mécanismes permettant les acquisitions par le gouvernement, des produits et des services solidaires et régionalisés, en donnant à ces produits la préférence dans les appels d'offre, et établir des quotas pour les achats

- gouvernementaux de produits de l'Economie solidaire, comme une façon d'encourager l'Economie solidaire et de permettre une meilleure distribution de revenus.
- Défendre la production familiale contre la concurrence inégale, à l'aide d'une politique appropriée de prix minimums et d'achats privilégiés de production familiale agroécologique et solidaire.
- 8. Organisation de coopératives de consommation et d'une centrale d'achats collectifs.
- 9. Investir dans la formation de réseaux régionaux de commercialisation et de consommation qui réunissent les divers types de coopérative, comme par exemple, la centrale de coopératives collectives.
- 10. Utilisation d'espaces publics improductifs, ou construction d'espaces servant de lieux d'échanges, de commercialisation de produits de l'Economie solidaire et de stockage de matériaux recyclés.

Démocratisation de la connaissance et de la technologie

- Promouvoir le développement de technologies appropriées à l'Economie solidaire, visant au développement et à la qualification continue de produits, tout en respectant la culture et les savoirs locaux, et en leur ajoutant une plus grande valeur, et à l'amélioration de conditions de travail, de santé et de durabilité environnementale des entreprises.
- 2. Orienter les actions de recherche et les programmes d'extension des universités envers la production de technologies alternatives adéquates à l'Economie solidaire, et également la diffusion et la qualification de leurs diverses pratiques et savoirs, en évaluant le travail réalisé dans ces domaines, et en mesurant les réussites et les erreurs, en vue de leur perfectionnement dans la perspective de développement durable.
- 3. Orienter les Ministères et les organismes fédéraux (Science et technologie, Education, Travail, FAT, Finep, BNDES, CNPq, etc.) à encourager le développement, la qualification et l'expansion de l'Economie solidaire.
- 4. Décentralisation de la technologie et de l'information, en récupérant et en valorisant la connaissance accumulée par les expériences de l'Economie solidaire, et en cartographiant et en systématisant cette connaissance.
- Créer des programmes de financement orientés vers les ONGs, ITCPs, Réseau Unitrabalho et d'autres organisations qui opèrent dans le domaine de formation et d'entraînement technologique des entreprises d'Economie solidaire.
- 6. Créer des centres solidaires de développement technologique, en vue de promouvoir les processus de production adéquats à la façon de produire, qui tiennent compte des diversités régionales du pays, de leur durabilité sociale et écologique, des particularités du public à qui se destinent ces technologies et des finalités pour lesquelles

elles sont développées, en produisant des produits, des services, des processus, des machines, des équipements et des techniques adéquates aux défis actuels de l'Economie solidaire au Brésil pour vaincre les difficultés d'efficacité, de viabilité et de durabilité des entreprises d'Economie solidaire

- 7. Etendre la portée des Forums de sciences et de technologie pour qu'ils prennent en compte les défis de l'autogestion.
- 8. Redéfinir la politique d'assistance technique aux entrepreneurs du zones urbaine et rurale.
- 9. Mobiliser le potentiel de création des inventeurs et inventrices, des chercheurs et des chercheuses, pour les aider à s'organiser en coopératives pour travailler sur l'Economie solidaire et collaborer dans leurs domaines respectifs, comme c'est le cas des technologies de l'agriculture organique, des citernes et de la préservation des ressources hydrauliques, des logiciels libres etc.
- 10. Offrir des moyens pour que les nouvelles technologies deviennent accessibles aux entreprises solidaires, en valorisant leur fonction sociale par rapport à la vision prédominante donnée à leur fonction économique.
- 11. Assurer que les Etats et les municipalités pourront développer des discussions thématiques et conceptuelles sur l'Economie solidaire.
- 12. Diffuser et élargir les échanges d'expériences entre les groupes qui participent à l'Economie solidaire, en assurant la diffusion transversale de ces actions au moyen d'un réseau articulé, à l'aide, par exemple : de matériel didactique d'appui, de connaissances techniques propres au coopératisme, comme des notions dans le domaine de la commercialisation, de la comptabilité, du droit, de la gestion, etc.

Organisation sociale de l'Economie solidaire

- Créer un Secrétariat national d'Economie solidaire, responsable – en dialogue avec le Forum brésilien d'Economie solidaire – de l'élaboration de politiques, de façon interdisciplinaire, transversale, intersectorielle, adéquates à l'expansion et à la consolidation de l'Economie solidaire au Brésil et de l'exécution de celles-ci de façon stratégique, tout particulièrement en ce qui touche le cadre légal, les finances solidaires, les réseaux de production, de commercialisation et de consommation, la démocratisation de la connaissance et de la technologie, l'éducation et la communication.
- Assurer la représentation de l'Economie solidaire au sein du "Conselho Nacional de Desenvolvimento Econômico" [Conseil national de développement économique] et au sein des conseils à être organisés dans les Etats et les municipalités.
- 3. Systématiser les mécanismes institutionnels déjà implantés dans divers domaines possédant des interfaces avec l'Economie solidaire, en vue de les divulguer et de les perfectionner.



- 4. Consolider les bases au moyen de réseaux, par segment et par territoire.
- Organiser des forums par unité fédérative comme une forme de mobilisation sociale pour créer les conditions socio-économiques et juridiques capables d'affermir l'Economie solidaire.

Traduction:

Coordination générale des actions internationales de combat à la faim (www2.mre.gov.br/cgfome)

Ministère des Affaires Etrangères



Design: Agência de Arte agenciadearte@terra.com.br (51) 9271 5152

